



HAL
open science

Licence professionnelle Management des risques technologiques et professionnels

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management des risques technologiques et professionnels. 2012, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. hceres-02038134

HAL Id: hceres-02038134

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038134>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management des risques technologiques
et professionnels

de l'Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Aix-Marseille

Établissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management des risques technologiques et professionnels

Dénomination nationale : SP8-Sécurité des biens et des personnes

Demande n° S3LP130004074

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Avignon
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel :
 - Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMN 84)
 - Association de Formation Professionnelle de l'Industrie du 84 (AFPI)
- Secteur professionnel demandé : /

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte à la rentrée 2006, est portée par l'UFR de Sciences et le service de la formation continue de l'université. Elle est accessible exclusivement en contrat de professionnalisation. Elle forme des professionnels recrutés dans les domaines de la sécurité, de la gestion et de la prévention des risques naturels ou industriels dans tous types d'entreprises ou de collectivités territoriales et possède un caractère très pluridisciplinaire et scientifique. Les métiers visés sont ceux d'assistant ingénieur, de technicien supérieur, de coordonnateur qualité sécurité environnement. Cette spécialité est proposée avec deux options « Nucléaire » ou « Environnement ». Le recrutement s'effectue par une sélection sur dossier sous la responsabilité d'une commission mixte université-AFPI 84. Il montre que l'origine des candidats correspond majoritairement aux titulaires de DUT (74 %) et aux titulaires de BTS (22 %) pour l'année 2010.

La formation est correctement intégrée au sein de l'offre de l'établissement ainsi que dans le paysage régional. Elle est conçue comme une sortie professionnelle pour les étudiants de licence *Physique-Chimie* et de DUT *Génie du conditionnement et de l'emballage*. Une grande majorité de la promotion provient également de filière DUT *Hygiène, sécurité et environnement* (HSE) et BTS. L'affichage de la formation est d'être axé sur les risques technologiques et nucléaires, ce qui semble être en cohérence avec l'offre de l'établissement. Par ailleurs, il existe un contexte local économique et régional propre au développement de filières professionnelles dans le domaine du risque nucléaire et du risque technologique.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'organisation et la composition de l'équipe pédagogique sont classiques et partagées, avec un pilotage assuré par un enseignant-chercheur en chimie. Le conseil de perfectionnement est opérationnel, constitué d'enseignants de l'établissement et de partenaires industriels. Il transmet l'analyse de ses travaux au comité de pilotage de la licence. Les partenariats professionnels sont valorisés puisque la formation s'effectue en contrat de professionnalisation et son contenu a été élaboré avec l'UIMN 84. Le partenariat est étendu aux entreprises telles que le groupe AREVA ou Eurocopter, Institut national des sciences & techniques nucléaires (INSTN), EDF, la Société Française d'Énergie Nucléaire (SFEN), Centre national de prévention et de protection (CNPP). La formation bénéficie d'une diversité de professionnels extérieurs participant aux enseignements et dont certains siègent au conseil de perfectionnement. Un comité de pilotage annuel réunit universitaire et partenaires industriels pour échanger sur la mise en œuvre et l'évolution de la formation. Assez peu d'informations sont accessibles sur la politique des stages et des projets tutorés.

Les emplois tenus en alternance ne sont pas évoqués, même si la présence des étudiants en contrat de professionnalisation est sans doute une première garantie de la prise en compte des aspects pratiques dans cette spécialité de licence professionnelle. L'utilisation faite de ces informations par l'équipe pédagogique n'est pas mentionnée. Les effectifs sont stables, entre vingt-cinq et vingt-huit étudiants et au fil des années, le recrutement semble s'être relativement diversifié, avec les deux-tiers de la promotion titulaire d'un DUT, de BTS et de quelques L2. Il existe un manque de données à partir de 2008 sur l'insertion professionnelle des étudiants. Par ailleurs, l'enquête qualitative ne signale pas l'augmentation de la durée de recherche d'emplois. Les résultats quantitatifs sur le taux de l'insertion professionnelle sont transmis pour l'année 2007 exclusivement. Excepté pour cette même année, il n'est pas indiqué de taux de poursuite d'études mais seulement des exemples, et les emplois occupés ne sont pas signalés. Un grand nombre d'informations sont absentes du dossier d'évaluation. La dimension prospective est réduite et une réflexion plus précise eût été appréciée.

- Points forts :

- Forte interaction avec les milieux professionnels.
- Articulation entre les enseignements universitaires et professionnels.

- Points faibles :

- Qualité du dossier, imprécision des informations transmises.
- Données peu, voire pas actualisées.
- Suivi de l'insertion professionnelle très irrégulier selon les années.

Recommandations pour l'établissement

Un affichage sur le risque nucléaire, voire sur la sécurité des installations, serait sans doute plus cohérent avec la nature des enseignements dispensés. Le dossier, insuffisamment renseigné, ne contribue pas à valoriser cette spécialité largement soutenue par les milieux professionnels. Il s'agit également de mieux identifier l'implication des entreprises (hors organisme AFPI et UIMN) tant dans le dispositif de l'alternance que dans le recrutement des diplômés de cette licence professionnelle. Un positionnement clair sur un parcours pédagogique pourrait permettre une lisibilité optimale de cette formation, tout en développant les points liés à la gestion de l'environnement.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

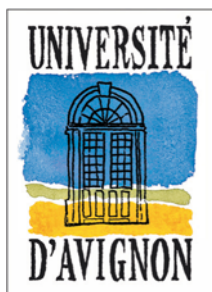
Enquêtes nationales renseignées pour 2007 uniquement
 Enquêtes de suivi propre de la formation non renseignées

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	Année 2008	Année 2009	Année 2010
Nombre d'inscrits	22	27	27
Taux de réussite	95 %	95 %	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	5 %	18 %	0 %
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	55 %	55 %	74 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	13 %	22 %	22 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 %	0 %	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0 %	0 %	0 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	100 %	100 %	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	50 %	50 %	50 %
ENQUETES NATIONALES			
	Année 2008	Année 2009	Année 2010
Taux de répondants à l'enquête	NR	NR	NR
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	Année 2008	Année 2009	Année 2010
Taux de répondants à l'enquête	NR	NR	NR
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			

- (1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.
- (2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
 Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

>>> Présidence

Observations sur le rapport d'évaluation des LICENCES de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse par l'AERES

LPRO MANAGEMENT DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

1. REMARQUES GÉNÉRALES ET COMMUNES À L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ

- Les quelques discordances qui ont pu être observées entre les dossiers d'auto-évaluation et ceux préparés en vue de l'habilitation résultent du basculement *inattendu*, en octobre 2010, de notre établissement de la vague B à la vague C par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les auto-évaluations ont été faites dans le cadre du calendrier de la vague B, et la lourdeur de la procédure ne permettait pas une actualisation en 2011 ; les dossiers d'habilitation quant à eux ont pu tenir compte des données plus récentes. Par ailleurs, les deux dossiers ayant été transmis, l'ensemble des informations étaient de toutes les façons transmises.
- **Outils de pilotage général des formations.** – L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse a adopté depuis l'année 2010-2011 un ensemble de mesures visant à renforcer et rendre plus efficace le pilotage des formations tant au niveau central de l'établissement qu'au sein des composantes. Ainsi :
 - Les composantes ont été réorganisées autour des domaines de formation (4 UFR désormais au lieu de 5) et surtout, leur structure a été homogénéisée par l'adoption de Statuts-type. Sur le plan des formations, cela s'est traduit par l'institution de fonctions-clé dans chacune des UFR : directeur des études (ayant rang de vice-doyen), référent Insertion professionnelle et formation continue, correspondant(s) relations internationales.
 - Dans le cadre du processus d'application du référentiel des tâches des enseignants-chercheurs, un répertoire précis identifie et clarifie les responsabilités pédagogiques (CEVU, mars 2010) ; il concerne aussi bien les responsabilités spécifiques aux formations que celles ayant une portée transversale.
 - Un groupe de travail transversal à l'établissement a été constitué dans le domaine de l'insertion professionnelle et de la formation permanente. Composé des 4 référents IP/FP des UFR, ainsi que de représentants du SCUIOIP et de la FC, il est chargé de prospecter et de réfléchir au développement des stratégies permettant de diversifier les voies de qualification (validation des acquis, alternance...).
 - Un outil d'évaluation des formations par les étudiants a été mis en place à la fin de l'année 2010-2011. Elaboré par des représentants de formations-pilote volontaires, en collaboration avec la Mission T.I.C.E. de l'Université, il a fonctionné pour la première fois en juin 2011, tant au niveau des semestres que de chaque Unité d'enseignement. Son utilisation devrait s'étendre rapidement.

- **Suivi de l'insertion professionnelle et du devenir des étudiants** – Des enquêtes sont faites systématiquement chaque année par le SCUOIP. Elles mesurent le devenir des étudiants 30 mois après leur sortie du diplôme. L'exploitation des résultats des enquêtes permettent ensuite de communiquer aux formations outre les chiffres de l'insertion professionnelle de leurs diplômés, des informations importantes pour le pilotage de la formation : un répertoire et une caractérisation des emplois occupés, ainsi que des remarques rédigées en mode libre par les enquêtés.
- **Label TICE** – Une filière labellisée TICE est une filière s'appuyant largement sur les TICE sur le modèle du « *présentiel amélioré* » en amont et en aval par la mise à disposition des étudiants de documents et d'activités pédagogiques sur la plate-forme e-UAPV. Pour être labellisée TICE, une filière doit proposer pour plus de 60%2 de ses UE, un espace numérique actif sur la plate-forme *e-uapv*. Un espace de cours sera considéré comme actif s'il propose aux étudiants :
 - les supports de cours étudiants et les supports de présentation utilisés durant le cours en présentiel,
 - un accompagnement dans leur travail personnel à travers **quelques unes des activités suivantes** :
 - des TP/TD corrigés permettant aux étudiants de s'exercer,
 - des ressources permettant de se positionner à travers des référentiels de compétences et objectifs d'apprentissage, des auto-évaluations en ligne leur permettant d'identifier leurs points forts et leurs points faibles,
 - des forums animés à des fins pédagogiques (permettant par exemple d'approfondir un point particulier de cours chaque mois, de créer des groupes de réflexion sur des sujets de débat...)
 - des wiki ou autres outils de travail collaboratif (ateliers...),
 - des cours en podcast, particulièrement appréciés des étudiants étrangers et étudiants salariés, mais permettant aussi à l'ensemble des étudiants d'être plus concentrés sur le contenu des cours que sur leur prise de notes
 - des ressources pour aller plus loin, une bibliographie, une webographie,
 - des simulations illustrant les principes du cours.

La labellisation TICE est attribuée par semestre, par le comité TICE de l'établissement, composé du Vice-Président du CEVU, d'un enseignant-chercheur par domaine de formation, d'un étudiant élu au CEVU, et de deux représentants de la Mission TICE de l'Université. A ce jour, près d'un tiers des formations de l'Université ont fait acte de candidature, et environ une moitié des candidatures ont obtenu le label.

2. OBSERVATIONS SPECIFIQUES

Licence Professionnelle Management des risques technologiques et professionnels

« *Un positionnement clair sur un parcours pédagogique...* ». La licence MRTP comporte 2 spécialisations, centrées sur le nucléaire et l'environnement ; ces domaines sont complémentaires, car on ne peut travailler dans le nucléaire en ignorant l'environnement, et réciproquement. Les étudiants, sensibilisés à cette exigence, adoptent pour la plupart un parcours pédagogique qui leur donne cette double compétence, et facilite leur insertion dans la vie active.

« *Assez peu d'informations disponibles sur la politique des stages et des projets tutorés* ». Les étudiants de la licence MRTP sont salariés en contrat de professionnalisation ; l'alternance de déroule tout au long de l'année.

Modalités de suivi : une première séance de travail réunissant le tuteur en entreprise, l'alternant et le tuteur universitaire a lieu en octobre-novembre ; elle permet de vérifier la bonne intégration de l'étudiant au sein de l'entreprise, et de définir un programme de travail. Tout au long de l'année et par quinzaines, les deux tuteurs sont en contact et échangent des informations par l'intermédiaire d'un carnet de liaison. En juin-juillet, une deuxième séance de travail permet de préciser le contenu du mémoire que l'étudiant

soutiendra début septembre, devant un Jury composé, au minimum, des deux tuteurs et d'un enseignant de la licence.

« *Les emplois en alternance ne sont pas évoqués* ». Les missions confiées aux étudiants en MRTP correspondent pour la plupart à des fonctions d'assistant-ingénieur dans des entreprises dont les activités concernent le nucléaire, la chimie, l'environnement, les administrations ou le milieu hospitalier :

- Mise en place ou actualisation de Document Unique de la BUA (Pierrelatte, STMI - 26).
- Programme de surveillance environnementale de SOCATRI (Pierrelatte - 26).
- Risque chimique (REACH) dans les ateliers d'usinage; simulation de « presque accidents »
- Actualisation du document unique. Etude des risques vibratoires engendrant des troubles musculosquelettiques (FBFC - 38).
- Suivi de la gestion des déchets nucléaires sur le site d'Eurodif Production, mise à jour de l'analyse des risques professionnels pour les Services Continus (EURODIF Production - 26).
- Actualisation des documents supports du Document Unique de Marcoule (AREVA Marcoule - 30).
- Mise en place de moyens visant à réduire ou à supprimer les zones ATEX, gestion opérationnelle des situations d'urgence (COMURHEX - 26).
- Elaborations des Scénarii Incendie d'un centre nucléaire de production d'électricité (EDF Tricastin - 26 & 84).
- Management de la radioprotection chez COMEX NUCLEAIRE (COMEX Marseille - 13).
- Veille réglementaire du projet de démantèlement de l'usine Georges Besse (EURODIF Production - 26).
- Etude sur l'exposition aux produits chimiques, dans le cadre du projet MSSE (Management Sureté Sécurité Environnement) : méthodes et procédures, prévention incendie, protection physique, vol de matières radioactives, veille règlementaire, plans d'urgence interne (FBFC - 38).
- Mise en conformité de listes de produits à risques, vérification des moyens de lutte contre l'incendie ; zonage de produits dangereux, recensement et stockage des déchets spéciaux (LCM - 13).
- Evaluation et gestion du risque cutané et du système IDER (Identification des Dangers et Evaluation des Risques) dans les ateliers (PERSTORP - 38).
- Projet « risk management », modification du Document Unique, et mise en application de la certification ISO 14001 (CIAT - 01).
- Coordination des actions de développement durable sur un site, en collaboration avec un Ingénieur ; Analyse de risques majeurs (incendie, ATEX...) (BIOMERIEUX - 69).
- Formaliser des procédures de sécurité sur les lignes de fabrication. Réaliser des audits sur les procédés de fabrication (LAFARGE - 84).
- Prévention des risques et sensibilisation à la sécurité durant les procédures de maintenance. Etude de la sécurisation du « *basement* », et aide à la sécurité en fabrication (ST MICROELECTRONICS - 38).
- Mise à jour du document unique, formation du personnel au risques chimique, bruit, extincteurs).
- Recherche de délais concernant les maladies professionnelles (FCA - 07).
- Problématique environnementale, dans la perspective d'investissements de rénovation de la station d'épuration de l'usine (ROUSSELOT SAS - 84).
- Mise en place de la réglementation CNP. Amélioration de la cohérence de fichiers-produits en fonction des classes de risques, et de la sécurité des installations avec rayonnements ionisants. Dans le domaine de la pyrotechnie, études de sécurité respectant la réglementation (EURENCO - 84).
- Elaboration et animation des plans sécurité adaptés à différents bâtiments : atelier pilote, atelier mécanique, hall génie thermique, équipements sous pression,... visites de chantiers (IFP - 69).
- Mise à jour de la documentation de sécurité gaz et du risque ATEX ; réalisation d'un plan de réglementation incendie. Pilotage de la refonte du POI (Plan Opérationnel Incendie, en partenariat avec le CNPP) (EDF - 13).
- Mise en conformité des locaux et installations pour l'accès aux personnes handicapées ; recensement des « anomalies » réalisé dans plusieurs parties de l'hôpital, et élaboration d'un plan d'action (Centre Hospitalier de Vichy - 03).

- Missions de terrain ; environ 5 visites par semaine : contrôles en entreprises et de stations d'épuration, pollution de l'eau (Savoie). Appel d'offres redevances stockage auprès des agences de l'eau. Rédaction de rapports sur les rejets de substances dangereuses, en collaboration avec le pôle mesures
- (SOCOTEC - 69).
- Chef de projet pour la sensibilisation des salariés aux risques professionnels; animation de groupes de travail dans les ateliers (3x120 personnes). Mise à jour du Document Unique en parallèle dans les 3 ateliers. Gestion des accidents du travail, mise à jour du dossier ICPE. (SALAISONS LIGNON - 43).

Le Président de l'Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emmanuel ETHIS', with a stylized flourish at the end.

Emmanuel ETHIS